

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

1 7 ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission de la défense nationale et des forces armées

– Audition, ouverte à la presse, de M. Esa Pulkkinen, Secrétaire permanent du ministère de la défense de Finlande (cycle Europe de la défense). 2

Mercredi
19 février 2025
Séance de 9 heures

Compte rendu n° 42

SESSION ORDINAIRE DE 2024-2025

Présidence
de M. Jean-Michel
Jacques,
Président



La séance est ouverte à neuf heures.

M. le président Jean-Michel Jacques. Mes chers collègues, nous poursuivons donc aujourd'hui notre cycle consacré aux enjeux de l'Europe de la défense, avec l'audition de M. Esa Pulkkinen, secrétaire permanent du ministère de la défense de Finlande. La politique de défense de la Finlande a toujours été dictée par la géographie face à l'Union soviétique. À l'issue de la seconde guerre mondiale, la Finlande a été contrainte à la neutralité avec son voisin, lequel exerçait une grande influence sur le pays, au point de donner naissance à un néologisme, la « finlandisation ».

Après la chute de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), la Finlande a conservé sa neutralité, bien que son adhésion à l'Union européenne (UE) en 1995 comportât par elle-même une solidarité avec les autres États membres sur le fondement de l'article 42, paragraphe 7, du traité de l'Union européenne. Toutefois, l'agression russe en Ukraine par la Russie le 24 février 2022 a conduit la Finlande à abandonner définitivement sa neutralité en demandant concomitamment avec la Suède, son adhésion à l'Otan, laquelle est devenue effective en avril 2023.

Face à la menace que représente la Russie, la Finlande ne compte pas seulement sur l'Otan, mais également sur ses propres capacités de défense. Plusieurs rapports de notre commission ont récemment mis en lumière l'approche finlandaise de la défense globale, qui vise à préparer l'ensemble de la population, notamment sa jeunesse et les structures du pays, à la perspective d'un conflit de haute intensité, en particulier par le renforcement de sa résidence. De ce point de vue, nous avons certainement beaucoup à apprendre de la Finlande.

Le récent rapport stratégique du ministère de la défense finlandais retrace les récentes évolutions de l'environnement stratégique et tire un certain nombre d'axes prioritaires pour la défense finlandaise. Cette analyse nous intéresse d'autant plus que la France travaille à l'actualisation de la revue nationale stratégique de 2022, travail dont les sénateurs et les députés se sont saisis pour apporter leur contribution. Pourriez-vous nous indiquer les choix opérés et les priorités fixées par la Finlande pour tendre vers une meilleure défense ?

M. Esa Pulkkinen, secrétaire permanent du ministère de la défense de Finlande. En tant que représentant de la Finlande, un pays au cœur de l'Europe du Nord, je me sens honoré d'être ici aujourd'hui. Général retraité, j'ai travaillé pendant plusieurs années pour l'Union européenne, notamment en tant que directeur général de l'État-major de l'Union européenne, entre 2016 et 2020.

La Finlande est bien connue comme le pays du père Noël, tout le monde sait qu'il habite en Laponie. Mais pour mieux connaître notre pays, je vous recommande le livre d'Olivier Norek, *Les Guerriers de l'Hiver*, qui décrit précisément la guerre qui nous a opposés à l'Union soviétique au début de la deuxième guerre mondiale.

Venant d'Europe du Nord et du flanc oriental de l'Europe, le premier message que je souhaite vous transmettre concerne la nécessité d'une évaluation commune des menaces. C'est pourquoi je souhaite partager avec vous le point de vue de la Finlande sur l'environnement sécuritaire, en mettant l'accent sur l'Ukraine et la Russie.

L'agression de la Russie contre l'Ukraine constitue un pas vers une confrontation plus ouverte, imprévisible et prolongée avec l'Occident. La réflexion russe en matière de sécurité témoigne de l'ambition de ce pays d'atteindre une profondeur stratégique et de créer une zone tampon ininterrompue en Europe, s'étendant de l'Arctique à la mer Baltique et à la mer Noire. Nous constatons que la montée des tensions internationales dans une région peut rapidement conduire à une augmentation des activités militaires dans d'autres régions.

La Russie maintient et développe une dissuasion nucléaire et une dissuasion conventionnelle qui s'appuient sur des systèmes d'armes à longue portée et une capacité de projection de puissance. La Russie a été en mesure de maintenir et même, en partie, de développer sa capacité de combat malgré la guerre en cours en Ukraine et les pertes importantes en hommes et en matériels. Celle-ci a été rendue possible grâce à l'augmentation de la capacité de production de l'industrie d'armement russe et au soutien de pays amis.

Les actions de la Russie montrent qu'elle n'accepte pas que l'Ukraine ait le droit d'exister en tant qu'État souverain. Actuellement, l'objectif principal de l'influence politique de la Russie vise à forcer l'Occident à accepter ses sphères d'influence. Si la Russie atteint ses objectifs en Ukraine en recourant à la force, elle essaiera probablement de le faire à nouveau. Accepter les exigences russes rendrait probablement toute escalade encore plus dangereuse.

Alors que la Russie mène sa guerre en Ukraine, elle prépare en même temps une réforme massive de ses forces armées. Elle poursuit l'objectif d'augmenter la taille de ses forces armées de 350 000 soldats, pour atteindre un total de 1,5 million, et de créer de nouvelles unités et de nouveaux commandements. L'accent se porte sur les forces terrestres russes, qui ont également subi le plus grand nombre de pertes en Ukraine. Simultanément, la Russie maintient et modernise également son arsenal nucléaire.

L'armée russe à proximité de la Finlande devrait être considérablement renforcée à l'avenir. Dans la péninsule de Kola, un corps d'armée sera transformé en armée, un tout nouveau corps d'armée sera créé en Carélie et plusieurs brigades seront transformées en divisions. Lorsque ces changements seront achevés, ils augmenteront probablement les effectifs des troupes présentes dans cette région voisine de la Finlande, qui passeront de 30 000 à 80 000 hommes.

Quelle que soit l'issue de la guerre en Ukraine, le Grand Nord conservera son importance stratégique pour les Russes. La péninsule de Kola est essentielle pour la dissuasion nucléaire et la capacité de seconde frappe de la Russie. L'économie représente également un thème clé de la politique arctique de la Russie et la militarisation de sa région arctique progresse parallèlement à l'utilisation des ressources naturelles de l'Arctique. Mais outre la Russie, la Chine s'intéresse également à la région arctique. Ainsi, la zone arctique constitue l'un des domaines prioritaires des plans stratégiques à long terme de la Chine. Cela sera probablement visible dans la manière dont la Chine développera ses forces armées à l'avenir.

En résumé, la Russie considère qu'elle est engagée dans un conflit systémique avec l'Occident. En plus de la guerre en Ukraine, la Russie augmentera probablement le recours à toutes les méthodes hybrides en cherchant à désunir l'Otan, l'Union européenne et les États-Unis dans leur engagement à l'égard de la sécurité et de la défense de l'Europe.

Nous pensons que l'agression russe connaîtra une deuxième phase. La volonté de la Russie de recourir à nouveau à la force militaire dépendra de nos actions actuelles. L'unité de l'Occident, la détermination de l'Europe à soutenir l'Ukraine, quelle que soit l'issue de la guerre actuelle, la volonté de reconstruire les armées et la base industrielle de la défense sont essentielles.

Si mes propos se sont surtout concentrés sur la Russie jusqu'à présent, je tiens à souligner que la Finlande envisage la sécurité à 360 degrés, comme le décrit la boussole stratégique de l'UE. Le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et la région du Grand Sahel sont tout aussi importants pour la sécurité de l'Europe. La Finlande attend avec impatience le prochain Livre blanc sur la défense que l'UE publiera en mars. Nous espérons qu'il inclura tous les domaines de la guerre. Nous avons identifié quatre sujets principaux qui devraient selon nous constituer des domaines clés de ce Livre blanc : les capacités de guerre terrestre, qui restent la clé de la défense de la souveraineté ; la défense aérienne et antimissile ; les capacités spatiales et cybernétiques et enfin la mobilité militaire pour déplacer les troupes rapidement et efficacement à travers l'Europe.

Le développement de l'industrie européenne de la défense est plus que jamais d'actualité. La Finlande se félicite de la récente stratégie industrielle de défense européenne (Edis) et du programme européen pour l'industrie de la défense (Edip). Pour obtenir des résultats, nous devons concevoir les rôles des différents acteurs de manière logique. Il est nécessaire que l'UE dispose d'un plan à long terme pour améliorer sa capacité industrielle de défense. Pour y parvenir, il est essentiel de maintenir un dialogue étroit avec l'industrie et la communauté de la recherche.

La Finlande souligne la nécessité d'une participation et d'une contribution actives des PME au développement de la base industrielle de défense européenne (BITDE), afin de soutenir l'innovation, l'agilité et une résilience accrue des chaînes d'approvisionnement. Dans le cadre d'Edis, nous saluons tout particulièrement les propositions qui renforcent la coopération européenne en matière de R&D dans le domaine de la défense et l'industrialisation des projets. Nous mettons également l'accent sur l'exploitation du potentiel des technologies à double usage dans le domaine de la défense. La Finlande accueille ainsi favorablement les initiatives qui réduisent le fossé séparant les secteurs civil et militaire.

J'aimerais souligner quelques domaines technologiques clés qui font partie de nos priorités nationales en matière de R&D, en tant que pays technologiquement avancé. Il s'agit de la connectivité sécurisée, la surveillance de l'espace, l'intelligence artificielle, l'informatique quantique et la surveillance sous-marine, pour n'en citer que quelques-uns. Je suis convaincu que ces priorités établissent une base solide pour renforcer la coopération entre la France et la Finlande en matière de matériel de défense.

L'heure est incertaine pour l'Europe, mais la Finlande dispose de la volonté et de la capacité de contribuer à la sécurité de l'Europe. La Finlande consacre 2,5 % de son PIB à la défense et nous nous sommes engagés à respecter la directive de l'Otan en matière de dépenses de défense. Contrairement à de nombreux pays européens, la Finlande a maintenu sa forte capacité de défense conventionnelle. Nous pouvons mobiliser une armée de 280 000 militaires et disposons d'une réserve entraînée de 900 000 hommes et femmes. En outre, nous nous sommes concentrés sur les capacités de pointe dans les trois armées. Mais au-delà des effectifs et des capacités, rien ne peut intervenir sans la volonté des hommes et

des femmes. À ce titre, 78 % des Finlandais pensent que si la Finlande était attaquée, nous devrions prendre les armes pour nous défendre dans toutes les situations, même si l'issue semble incertaine.

L'intégration de la Finlande dans le système de dissuasion et de défense de l'Otan se déroule bien et nous voulons être un allié actif et constructif. Nous aimerions disposer d'une présence permanente de l'Otan en Finlande. Mais nous ne voulons pas trop solliciter nos alliés ; il n'est pas nécessaire d'implanter un bataillon permanent de l'Otan sur notre sol. Nous créerons des structures permettant aux alliés de s'entraîner avec l'ensemble des armées finlandaises. Ces structures fourniront également des opportunités de coopération dans l'Arctique pour la France.

Même si nous nous concentrons actuellement sur les flancs oriental et septentrional de l'Otan, la Finlande est prête à contribuer aux préoccupations de sécurité de nos alliés méridionaux en Afrique. La Finlande continuera à renforcer sa coopération internationale en matière de défense. Devenir membre de l'Alliance a créé les conditions préalables à l'approfondissement et à l'élargissement de notre coopération de défense bilatérale et multilatérale, en particulier avec les autres États membres de l'Otan. La France représente un allié important de la Finlande. Je me réjouis de l'évolution de notre coopération et j'ai confiance qu'elle se poursuivra à l'avenir.

Depuis la semaine dernière, les discussions se sont concentrées sur la responsabilité de l'Europe au sujet de sa sécurité et de sa défense. En tant que membre de l'UE et de l'Otan, la Finlande y est fortement impliquée. Cette implication pourrait offrir davantage d'opportunités de renforcer la coopération franco-finlandaise dans ce domaine. Ensemble, l'Europe est plus forte.

M. le président Jean-Michel Jacques. Merci monsieur le secrétaire permanent. Je cède à présent la parole aux orateurs de groupe.

M. Frank Giletti (RN). Votre présence aujourd'hui est particulièrement opportune dans un contexte où la sécurité européenne traverse une période critique. Le Rassemblement National vous est très reconnaissant de venir vous exprimer devant cette commission. Compte tenu de l'invasion russe en Ukraine, de la montée des tensions en mer Baltique et des multiples provocations auxquelles nous assistons aux frontières de l'Union européenne, la question de notre sécurité individuelle et collective constitue plus que jamais un enjeu central.

En rejoignant l'OTAN en avril dernier, la Finlande a opéré le choix stratégique d'intégrer une alliance militaire face à la menace grandissante que représente la Russie. Ce choix historique pour votre pays, de tradition neutre, reflète la nécessité impérieuse de garantir la sécurité de votre territoire alors que la menace russe se trouve désormais à vos portes. Nous avons tous en tête les récentes violations de l'espace aérien finlandais par des appareils russes, démontrant une volonté évidente d'intimidation et de provocation.

Votre pays, qui partage 1 300 kilomètres de frontières avec la Russie, est aujourd'hui en première ligne face à ces agressions. Dans ce cadre, la question de la coopération militaire entre nations européennes se pose avec acuité. Comment la Finlande entend-elle renforcer ses capacités de défense, notamment en matière de surveillance et de contrôle de son espace aérien, mais aussi de manière générale, pour renforcer sa cohésion nationale et l'implication de sa population dans la défense globale ? D'autre part, quels axes de coopération

privilégiez-vous avec vos partenaires européens, notamment dans le domaine du renseignement, de la défense territoriale et sur le plan industriel ?

Enfin, votre pays ayant rejoint l'Initiative européenne d'intervention 2021, comment percevez-vous aujourd'hui son rôle dans le cadre d'une coopération stratégique plus flexible entre États européens en complément des engagements de l'OTAN ? Cette initiative, qui se veut pragmatique, est fondée sur la volonté des nations de travailler ensemble. Pourrait-elle constituer un levier pour renforcer notre capacité d'action face aux crises sécuritaires ?

La France et la Finlande partagent une même exigence de souveraineté et de résistance face aux menaces extérieures. Nous sommes donc particulièrement attentifs aux choix stratégiques que votre pays met en place pour assurer sa sécurité tout en préservant sa liberté d'expression et de décision.

M. Esa Pulkkinen. Nous avons toujours maintenu des réservistes et une armée conventionnelle forte. À présent, nous nous concentrons sur nos capacités industrielles, sur l'investissement dans les forces armées aériennes et la marine. Lors des années à venir, nous mettrons l'accent sur l'armée de terre, en investissant massivement dans les équipements principaux comme les véhicules blindés de transport de troupes ou l'artillerie. Nous devrions continuer de consacrer 2,5 % de notre PIB à la défense.

Nous sommes ici confrontés à un défi : à l'heure actuelle, les industriels ne peuvent pas répondre à nos besoins capacitaires aussi rapidement que nous l'aimerions, mais tous les pays doivent faire face à cette problématique. Les citoyens finlandais sont extrêmement satisfaits que nous appartenions désormais à l'Otan, puisque 90 % de notre population soutient notre adhésion. Par ailleurs, l'Union européenne est également très populaire en Finlande. En outre, les citoyens et responsables politiques sont prêts à augmenter le besoin de la défense, si cela s'avère nécessaire.

Ensuite, pour des raisons existentielles, notre renseignement sur la Russie a été historiquement de grande qualité. Dans ce domaine, nous travaillons en étroite coopération avec nos alliés européens et internationaux. À ce titre, la coopération entre la France et la Finlande est plus qu'excellente à l'heure actuelle ; nous nous bénéficions d'un grand soutien de votre part et nous vous en remercions chaleureusement.

L'industrie constitue un sujet critique pour les Finlandais, en lien avec la sécurité des approvisionnements. Nous investissons dans des capacités conventionnelles, qui nous permettent de produire des grenades, des armes de petite taille, des véhicules armés, des chars. Enfin, la situation actuelle nécessite de faire preuve de souplesse en matière de coopération, notamment en travaillant avec les Britanniques. Nous en avons parlé lundi à Paris et nous aurons l'occasion d'en rediscuter.

M. Yannick Chenevard (EPR). La Finlande a rejoint l'Union européenne en 1995 et l'Otan en 2023. Je me rappelle d'ailleurs la tenue d'un débat que nous avons eu au sein de la commission sur l'adhésion de la Finlande à l'OTAN et qui s'était terminée par l'abstention d'un groupe politique et le vote défavorable d'un autre groupe politique.

En compagnie de l'Estonie, de la Lettonie, de la Lituanie et de la Pologne, vous êtes les plus exposés à une attaque russe, puisque vous partagez avec ce pays 1 340 kilomètres de frontières communes. Vous disposez d'une armée de 280 000 hommes et d'une armée de réservistes de 900 000 hommes. Vos militaires sont habitués au combat puisqu'un certain nombre d'entre eux ont combattu en Irak, en Afghanistan et dans les Balkans. L'Europe vous semble-t-elle enfin se réveiller à la suite des déclarations du vice-président des États-Unis ?

Concernant la défense de l'Europe, voire sa protection, quel regard portez-vous sur les récentes initiatives d'Emmanuel Macron ? Une défense européenne autonome vous semble-t-elle aujourd'hui indispensable, compte tenu de l'évolution de la position des États-Unis ?

M. Esa Pulkkinen. Votre description de la situation est extrêmement pertinente. En 1995, nous croyions qu'être membre de l'Union européenne serait suffisant, y compris sur le plan sécuritaire. Nous pensions que faire partie d'une alliance politique solide nous offrirait des garanties de sécurité indirectes. Mais l'agression de l'Ukraine par la Russie en 2022 a changé la donne. Nous remercions donc la France et nos autres alliés de nous avoir acceptés en tant que membre de l'Otan.

Personnellement, je considère que l'initiative du président Macron est intéressante. Nous avons besoin de quelqu'un qui puisse rassembler les Européens, afin qu'une Europe unie puisse répondre à la situation en Ukraine. Je ne connais pas tous les détails, mais j'ai compris que certaines de ses propositions nous conduisent à penser différemment et à utiliser des moyens peut-être plus flexibles au sein de l'Otan pour renforcer notre position concernant l'Ukraine.

S'agissant de l'Europe, je connais bien le concept d'autonomie stratégique défendu par votre président. Nous n'avons rien contre les États-Unis, ni contre l'Otan, mais l'Europe a dû se réveiller et le moment est venu d'agir ; notre unité politique doit se traduire par des actions, y compris en matière de capacités. Nous devons être « positivement égoïstes » en Europe et nous doter de capacités et technologies essentielles. Nous ne pouvons pas sous-traiter notre sécurité aux autres.

M. Abdelkader Lahmar (LFI-NFP). Je tiens tout d'abord à remercier M. le secrétaire permanent du ministère de la défense de Finlande pour sa venue et sa présentation. De telles auditions nourrissent notre réflexion collective et je formule le vœu que ce dialogue contribue à renforcer les liens entre les peuples finlandais et français.

Longtemps non alignée, la diplomatie finlandaise était au seul service de la paix et refusait la logique d'affrontement bloc contre bloc. Au nom du groupe LFI-NFP, je tiens à souligner que cette doctrine a constitué pour nous une source d'inspiration non négligeable. Nous voulons une France non alignée, au service de la paix. Cela passe par l'indépendance diplomatique de notre pays, par le refus du libre-échange et de la guerre économique généralisée, par l'instauration d'un protectionnisme solidaire écologique et par une solidarité sans faille avec les peuples qui, aux quatre coins du monde, réaffirment leur souveraineté avec des revendications universalistes.

C'est pourquoi l'Europe de la défense, simple poste avancé de l'Otan sur le Vieux Continent, nous semble illusoire. L'actualité des derniers jours renforce d'ailleurs cette conviction. M. Trump négocie directement avec M. Poutine, sans les Ukrainiens et sans les Européens. Nous sommes collectivement relégués au rang de simples spectateurs et le territoire européen est redevenu le terrain de jeu des ambitions des puissants.

En octobre 2024, une délégation de la commission des affaires étrangères de l'Eduskunta, le Parlement de Finlande, conduite par son président M. Kimmo Kiljunen, avait rencontré nos collègues de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française. Ensemble, ils avaient débattu des défis posés par la Russie à l'Union européenne et de l'impact des futures élections américaines sur la construction d'une Europe de la défense, sujets ô combien actuels.

Ainsi, les récentes évolutions de la position américaine au sujet de la guerre en Ukraine auront-elles un impact sur la doctrine de défense mise en place par votre pays ?

M. Esa Pulkkinen. Nous devons conserver nos valeurs et ne laisser personne prendre des décisions concernant notre sécurité. Vous m'avez interrogé sur la politique de défense finlandaise. Les Finlandais sont traditionnellement des gens calmes et nous attendons les conclusions du Livre blanc de l'UE. Le fondement de la sécurité finlandaise repose sur sa double appartenance à l'UE, mais également à l'Otan désormais ; et je ne vois pas de raison que nous opérons un grand changement. Contrairement aux Russes qui agissent par la propagande, nous ne menaçons pas la Russie. Le moment n'est pas venu de réviser notre politique de la défense, mais plutôt de poursuivre sa trajectoire et d'assurer l'unité en Europe.

Mme Marie Récalde (SOC). Je vous remercie pour votre présence devant notre commission et les propos que vous venez de tenir. Vous recevoir aujourd'hui constitue un honneur pour nous, car nos destins sont liés. Comme nous le rappelait déjà le géographe Paul Vidal de La Blache, c'est aujourd'hui en distance horaire qu'il convient de penser. Désormais, il s'agit même de minutes, voire de secondes.

Si les frontières de l'Ukraine sont modifiées, nous savons tous que les frontières de l'Europe le seront. En janvier dernier, le Président finlandais a affirmé qu'il fallait « *travailler en étroite collaboration avec notre plus proche allié, les États-Unis* ». Vues de France, les garanties de sécurité américaine semblent de plus en plus incertaines. De quelle manière la Finlande se situe-t-elle vis-à-vis des États-Unis et de l'Europe dans ce nouveau contexte ? Lors de cette même prise de parole, le président finlandais a affirmé : « *Nous devons augmenter nos dépenses de défense. Les vacances de l'histoire sont terminées.* » Il appelle également à renforcer la pratique de mutualisation des commandes à l'échelle européenne et à réduire les coûts.

Le futur règlement Edip figure au cœur de ces négociations. Quelle est la position de la Finlande vis-à-vis d'Edip, notamment s'agissant des critères d'éligibilité et du taux de 65 % de produits européens ?

M. Esa Pulkkinen. Nous ne savons pas pour l'instant quelle sera la politique adoptée par les États-Unis. Nous avons entendu différentes positions émanant de différents intervenants. En conséquence, il faudra peut-être attendre un certain temps avant que nous ne connaissions clairement la position de leur administration. Néanmoins, sur le plan militaire, nous devons nous préparer à affronter le pire des scénarios. L'Europe doit donc sérieusement prendre ses responsabilités.

Ensuite, l'augmentation des dépenses en matière de défense constitue également un sujet délicat. Quelles que soient les demandes des Américains, il n'est pas forcément envisageable que les pays européens consacrent 4 % de leur PIB à leurs dépenses militaires. Différents paramètres doivent être pris en compte en matière d'effectifs ou de matériels, mais il est exact que la réponse passe notamment par une augmentation régulière des dépenses militaires de chaque pays, de manière coordonnée. De même, les ressources à consacrer aux achats conjoints sont également essentielles.

Nous devons bien sûr nous approvisionner auprès de notre industrie de la défense. Mais nous devons agir ensemble, car aujourd'hui, au sein de l'Union, nous ne dépensons pas l'argent du contribuable aussi efficacement que les États-Unis. Chaque pays possède des équipements du même type et nous devons désormais mener une politique plus uniforme en la matière.

Je dois admettre que nous n'avons pas été les meilleurs alliés européens en matière d'achats ; nous avons beaucoup acheté auprès d'entreprises américaines, parce que la qualité du matériel nous semblait meilleure. Nous devons développer une stratégie d'achats en provenance de l'industrie européenne dans les années à venir, mais simultanément, cette dernière doit également améliorer la qualité de ses produits.

Mme Valérie Bazin-Malgras (DR). Au nom de mon groupe la Droite Républicaine, je vous remercie pour votre présence parmi nous aujourd'hui et pour vos propos liminaires. La France participe à l'opération de l'Otan « Baltic Sentry », comme en témoigne le déploiement du chasseur de mines *Croix du Sud*. Face à la guerre hybride qui est menée contre les intérêts stratégiques des pays riverains, nous avons su déployer un dispositif nouveau au niveau de la mer Baltique.

Il s'agit de l'une des évolutions concrètes permises par l'adhésion de la Finlande à l'Otan, qui vient compléter le dispositif défensif de l'Alliance en Europe du Nord. Monsieur le secrétaire permanent, votre pays est en première ligne face à la Russie avec laquelle vous partagez 1 340 kilomètres de frontières et un passé douloureux. Face à la menace, nous avons vocation à développer des coopérations militaires entre nos pays alliés. Ces coopérations sont actuellement réalisées essentiellement au travers de l'Otan dans le cadre de « Baltic Sentry ».

Il s'agit de pays otaniens, par ailleurs, tous européens. Estimez-vous nécessaire de recourir à des coopérations européennes hors du cadre de l'Otan ? De telles coopérations éventuelles ne devraient-elles pas dépasser les frontières de l'Union européenne pour inclure également le Royaume-Uni et la Norvège, partenaires essentiels autour de la mer Baltique ?

M. Esa Pulkkinen. Je suis extrêmement heureux que l'Otan ait pris la responsabilité de sécuriser des infrastructures en mer Baltique et que l'Union européenne soit également présente. Il s'agit de mesures de dissuasion que nous apprécions particulièrement. De manière pratique, nous avons une armée professionnelle et une armée de réservistes, qui sont rompus aux entraînements et à la formation.

S'agissant de la coopération avec les alliés en dehors de l'UE, je regrette personnellement que le Brexit soit intervenu. Nous y avons perdu sur le plan de la sécurité et de la défense, même si les Britanniques contribuent également à l'Otan. J'aimerais que la Norvège et la Grande-Bretagne s'impliquent dans la sécurité européenne, mais il faudra du temps pour y parvenir, dans la mesure où aujourd'hui, nous dépendons tellement de l'Otan, de ses structures et procédures. Cela pourrait intervenir si dans les années à venir, nous devons encore plus prendre nos distances avec les États-Unis.

M. Damien Girard (EcoS). La Finlande connaît une expérience historique de proximité avec la Russie. L'adhésion de ce pays à l'Otan en 2023 est significative du danger qui pèse sur les voisins de la puissance russe à l'impérialisme renouvelé. Vu de France, pays dont l'armée est professionnelle et les frontières peu menacées, nous sommes admiratifs de la volonté finlandaise d'assurer sa sécurité en impliquant sa population notamment à travers un recours massif à sa réserve.

Les chiffres que vous avez rappelés lors de votre propos liminaire sont à ce titre impressionnants. Dans un contexte de durcissement des relations internationales, cette préparation solide mérite d'être étudiée et adaptée. Du Groenland à l'Ukraine, les ambitions d'annexion ou du contrôle de territoire s'assument désormais sans pudeur, y compris de la part d'États supposés être démocratiques et respectueux du droit international.

La France prend sa part à la sécurité collective en Europe de l'Est, notamment par une présence terrestre en Roumanie et en Estonie, aérienne sur l'ensemble de la frontière russe et dans le soutien constant à l'Ukraine. Depuis la nouvelle élection de Donald Trump à la présidence des États-Unis et le récent discours de son vice-président à Munich, le constat est clair : l'Europe ne peut compter sur les seuls États-Unis pour assurer sa sécurité collective. Face à la menace impérialiste et au réarmement russes, un certain nombre d'États, de la Finlande à la Moldavie, sont menacés. L'Union européenne doit se tenir à leur côté et se donner les moyens de cette politique.

Comment opérer une montée en puissance des forces militaires européennes à la frontière russe ? Comment garantir la capacité de dissuasion ?

M. Esa Pulkkinen. Je serai bref, ayant déjà répondu partiellement à cette question précédemment. Nous devons être unis. La Finlande est prête à partager avec ses alliés européens son expérience en matière d'utilisation des réservistes et dans les opérations de combat.

Je partage par ailleurs votre point de vue sur les aspirations impérialistes de la Russie. Je ne suis pas certain que nous ayons besoin de davantage de troupes à la frontière russe. Cependant, au cas où la situation se dégraderait, nous devons avoir des garanties, afin de pouvoir répondre sur le plan militaire, dans le cadre de l'Otan ou dans un autre cadre.

M. Christophe Blanchet (Dem). Monsieur le secrétaire permanent, vous avez indiqué que la volonté de la Russie de recourir à nouveau à la force militaire dépendra de nos actions actuelles et avez mentionné vos quatre priorités. Mais il faut également ajouter l'esprit de mobilisation générale, y compris civile. À l'occasion du rapport que j'ai rendu en compagnie de la députée Martine Étienne en juin 2024, nous avons effectué un déplacement en Finlande, où nous avons été particulièrement bien accueillis. Nous avons pu constater que les Finlandais inculquent à leurs enfants l'esprit de « *sisu* », mot sans équivalent exact en français, qui signifie à la fois courage, ténacité et détermination.

Votre pays a mis en place des associations civiles de réservistes, de volontaires prêts à se battre. L'esprit « *sisu* » est un élément clé de la défense nationale, qui se transmet de génération en génération ; il garantit la résilience de chacun et de la société. Sommes-nous à vos yeux aussi mobilisés que les 79 % de Finlandais prêts à prendre les armes pour défendre leur pays ? Quels seraient vos conseils pour obtenir l'adhésion de nos compatriotes face aux dangers de demain, qui ne sont plus simplement des menaces, mais des réalités ?

M. Esa Pulkkinen. Le « *sisu* » fait partie de notre capital génétique, de notre histoire et de notre culture. Nous avons une grande frontière avec la Russie, mais je dirais qu'il vaut mieux avoir une longue frontière que de ne pas en avoir du tout. Je suis au fait des discussions qui ont eu lieu en France lorsque vous avez aboli la conscription, qui demeure d'actualité en Finlande. Il m'est difficile de vous répondre, mais peut-être serait-il pertinent de concentrer l'attention sur les jeunes et l'éducation à l'école. En Finlande, nous transmettons des informations sur la défense et la sécurité. Plus globalement, la communication stratégique vis-à-vis de vos propres citoyens est essentielle.

Président du comité de sécurité finlandais garant de notre approche, je suis prêt à envoyer un certain nombre de nos représentants en France pour expliquer de quelle manière nous envisageons la défense, mais également la sécurité. Ils pourront vous parler de nos meilleures pratiques et des enseignements que nous en avons tirés. Ensuite, il appartiendra à votre pays de voir comment il souhaite mettre cela en œuvre.

Mme Lise Magnier (HOR). Je souhaite aborder le sujet de la guerre de désinformation qui s'exerce à l'égard de nos populations. Votre pays est victime, comme de nombreux pays européens, de menaces hybrides provenant de la Russie. Ces attaques visent notamment à saper la confiance de nos concitoyens dans leurs institutions. Il s'agit de campagnes de désinformation, des cyberattaques, des menaces à l'encontre de personnalités publiques, mais aussi des actes de sabotage ou encore l'instrumentalisation de migrations.

En compagnie des pays baltes et des pays nordiques, votre pays est évidemment en première ligne de ces campagnes de déstabilisation. Beaucoup a déjà été fait au niveau européen pour faire face à ces menaces. Par exemple, les organes de presse et de télévision relayant la propagande du Kremlin ont été interdits de diffuser dans l'Union européenne. En outre, les sanctions européennes ont également réduit les capacités de nuisance d'individus et d'entités impliqués dans ces activités.

Existe-t-il des instances d'échanges entre les pays frontaliers avec la Russie permettant effectivement de coordonner une réponse commune à ces menaces hybrides ? Par quels moyens l'ensemble des pays européens peuvent-ils soit vous venir en aide, soit profiter de votre expérience dans ce domaine ? Des exercices communs, par exemple en matière cyber, sont-ils mis en œuvre où envisagés ?

M. Esa Pulkkinen. Je vous remercie d'avoir soulevé ce point essentiel concernant la cyber-coopération, qui connaît déjà des réalisations concrètes entre États membres. L'Estonie est par exemple très avancée dans ce domaine, avoir été victimes d'opérations cyber il y a quelques années. Depuis le Covid et la guerre en Ukraine, la résilience de notre population est mise à l'épreuve. Les jeunes sont notamment assez stressés, ce qui suscite chez moi quelques inquiétudes. Je me rends fréquemment dans les universités, où j'essaie toujours de relayer un discours positif, pour insister sur l'importance de cette résilience psychologique

Dans les années 1970 et 1980, nous avons connu des moments difficiles dans le monde, marqués notamment par la famine au Biafra ou les risques de guerre nucléaire. Nous avons donc été confrontés à un certain nombre défis. Aujourd'hui, les problèmes se sont certes multipliés, mais une fois que nous aurons renforcé notre résilience au niveau européen, je pense que nous devons continuer à tenir ce discours constructif.

M. le président Jean-Michel Jacques. Nous passons maintenant à une séquence de cinq questions complémentaires, en commençant par une première série de trois questions.

M. Philippe Bonnecarrère (NI). Je vous remercie pour votre témoignage et plus généralement pour tout ce que la Finlande apporte à notre défense commune. Ma question portera sur l'article 42 paragraphe 7 du traité de l'Union européenne. Cet article a-t-il un sens du point de vue finlandais ? Ne connaissez-vous que l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord ? Vous êtes-vous posé des questions sur la mise en œuvre de cet article 42 paragraphe 7 ? Cet article supposerait-il des décisions d'application individuelles par chacun des États ? Vous paraît-il susceptible de faire l'objet d'une décision préalable du Parlement européen ou de la Commission européenne ? Quel est votre regard sur l'automatisme de l'article 42 paragraphe 7 et donc sur son efficacité ?

M. Sébastien Saint-Pasteur (SOC). Quel est l'avis de la Finlande sur l'idée actuellement évoquée d'extraire les dépenses en matière de défense du cadre du pacte de stabilité et de croissance ? Ensuite, dans vos propos introductifs, vous avez souligné que 78 % des Finlandais étaient prêts à prendre les armes si leur pays était attaqué. Nous sommes plusieurs ici à vouloir stimuler cet esprit de défense. Quels seraient vos conseils en la matière ? Je sais que le site Internet de votre gouvernement fournit par exemple des avis et des préconisations à la population.

M. Pascal Jenft (RN). La Finlande dispose d'une frontière terrestre de plus de 1 300 kilomètres avec la Russie. En raison de votre histoire et du contexte géopolitique actuel, cette frontière est fermée depuis le 15 avril 2024. Cette fermeture vise un double objectif : elle vous permet d'anticiper une éventuelle agression et de filtrer, voire de repousser les vagues migratoires.

Certains observateurs pourraient y voir une volonté de durcir votre politique d'immigration, une tendance qui semble également être suivie par d'autres pays de l'Union européenne. Il faut bien reconnaître qu'il s'agit d'une problématique commune et nous devons tous nous accorder pour protéger efficacement nos frontières. La surveillance de votre frontière semble tout à fait efficace. Dès lors, quelles seraient vos recommandations pour les pays membres de l'Union européenne frontaliers d'un pays non-membre afin de mieux protéger leurs frontières ? Enfin, quelles règles communes estimeriez-vous nécessaires pour une défense optimale des frontières européennes ?

M. Esa Pulkkinen. J'étais présent lorsque le ministère des affaires étrangères français a demandé l'activation de l'article 42 paragraphe 7 après les attaques terroristes du 13 novembre 2015. Aujourd'hui, le moment est venu de nous intéresser à toutes les dispositions légales qui figurent dans le traité de l'Union européenne. Je souligne d'ailleurs que sur le plan juridique, cet article 42 paragraphe 7 est plus puissant que l'article 5 du traité de l'Atlantique Nord.

S'agissant des dépenses de défense, nous avons eu la chance que notre précédent gouvernement ait décidé de les augmenter notablement au-dessus des 1,4 % conventionnels, pour l'établir à 2 %. Pour y parvenir, nous avons malheureusement dû passer outre les engagements européens en matière d'aide humanitaire, mais la sécurité nationale l'imposait. Nous avons également discuté avec d'autres pays frontaliers de la Russie, comme la Pologne et la Lituanie et la Norvège, pour partager nos expériences et nos pratiques concernant l'instrumentalisation de l'immigration illégale. Le contrôle frontalier doit être bien entendu renforcé, mais nous devons également garder à l'esprit que nous sommes une démocratie, qui doit respecter des obligations juridiques.

Plus généralement, il faut trouver un équilibre, en tenant compte de nos besoins, mais également de ceux des autres.

Mme Sabine Thillaye (Dem). Monsieur le secrétaire permanent, nous sommes plusieurs ici à être admiratifs du lien armée-nation qui existe en Finlande. Lors d'un voyage à Helsinki, j'ai eu l'occasion d'admirer les *shelters*, ces abris qui sont implantés sur votre territoire. Celui que j'ai visité comportait par exemple un terrain de football, des espaces pour les enfants. Sont-ils tous organisés de la même manière ? Comment sont-ils utilisés au quotidien ? Comment pourrions-nous nous inspirer de vos bonnes pratiques ? Nous sommes nombreux à estimer que dans nos circonscriptions, loin de Paris, il faut mobiliser autrement.

M. Jean-Louis Thiériot (DR). En novembre 2024, la Finlande a fait part des questionnements qu'elle se posait sur la réintroduction des mines antipersonnel et la possibilité de sortir de la convention d'Ottawa. Quel est l'état d'avancement de cette réflexion ? Jugez-vous utile que l'ensemble des pays européens signataires de la convention d'Ottawa ouvre à nouveau ce dossier qui pose un certain nombre de questions opérationnelles, mais également éthiques ?

M. Esa Pulkkinen. Nous pouvons fournir des abris à la majorité de la population finlandaise habitant dans les villes. Ceux-ci sont activement utilisés, à différentes fins. Il existe différents types de terrains de jeu ou d'installations sportives. Historiquement, l'obligation de construire ces abris a été établie avant les années 1950. Dans les zones rurales, il est également obligatoire de prévoir un espace pour les abris lors de la construction de

grands bâtiments. Ces abris sont également des lieux de stockage de denrées alimentaires et de boissons permettant de pouvoir tenir au minimum soixante-douze heures, en cas de problème.

S'agissant des mines antipersonnel, une discussion est intervenue au Parlement. Actuellement, nos forces de défense préparent une étude pour le ministère de la défense fondée les enseignements de la guerre en Ukraine. Avons-nous besoin de revenir à l'époque des mines terrestres ou faudrait-il envisager un dispositif plus sophistiqué ? Des actions pourraient-elles menées dans le cadre actuel de la convention d'Ottawa ou devons-nous commencer des discussions pour abolir cela ? Je concède que je ne suis pas en mesure de répondre à ces questions.

M. le président Jean-Michel Jacques. Je vous remercie pour vos réponses.

*

* *

La séance est levée à dix heures dix.

*

* *

Membres présents ou excusés

Présents. – Mme Valérie Bazin-Malgras, M. Christophe Blanchet, M. Philippe Bonnacarrère, M. Hubert Brigand, M. Yannick Chenevard, Mme Caroline Colombier, M. François Cormier-Bouligeon, Mme Stéphanie Galzy, M. Thomas Gassilloud, M. Frank Giletti, M. Damien Girard, M. David Habib, M. Laurent Jacobelli, M. Jean-Michel Jacques, M. Pascal Jenft, M. Loïc Kervran, M. Abdelkader Lahmar, Mme Anne Le Hénanff, Mme Nadine Lechon, Mme Gisèle Lelouis, M. Didier Lemaire, Mme Lise Magnier, M. Thibaut Monnier, M. Thomas Portes, M. Aurélien Pradié, Mme Marie Récalde, Mme Catherine Rimbert, M. Sébastien Saint-Pasteur, M. Thierry Tesson, M. Jean-Louis Thiériot, Mme Sabine Thillaye

Excusés. – Mme Anne-Laure Blin, M. Frédéric Boccaletti, M. Bernard Chaix, Mme Cyrielle Chatelain, M. Alexandre Dufosset, M. Yannick Favennec-Bécot, Mme Catherine Hervieu, Mme Murielle Lepvraud, Mme Alexandra Martin, Mme Anna Pic, Mme Josy Poueyto, Mme Natalia Pouzyreff, Mme Mereana Reid Arbelot, M. Aurélien Rousseau, Mme Isabelle Santiago, M. Mikaele Seo, M. Boris Vallaud, Mme Corinne Vignon, Mme Caroline Yadan